

fléchi de 3 % en 1981. Ses dépenses se sont accrues de 15 %, tandis que ses recettes marquaient une hausse d'un peu plus de 16 %. L'accroissement de 13 % des subventions publiques qu'il a reçues a donné lieu à une augmentation générale de 14 % au chapitre de son revenu total. Néanmoins, comme les dépenses ont crû plus vite que le revenu total, il en est résulté pour les 186 troupes et compagnies en question un déficit global d'exploitation de 0.3 %, contre un excédent de 0.3 % en 1980.

**Le théâtre professionnel** est la forme nettement dominante des arts d'interprétation au Canada. En 1981, plus de troupes de théâtre professionnelles ont offert plus de spectacles et attiré des auditoires canadiens plus nombreux que l'ensemble des groupes professionnels voués à l'interprétation de la musique, du ballet et de l'opéra.

**Orchestres symphoniques.** La plupart des grandes villes du Canada parrainent aujourd'hui leurs propres orchestres symphoniques. Plusieurs de ces orchestres, dont ceux de Toronto, Montréal et Vancouver, ainsi que celui du Centre national des Arts, jouissent depuis longtemps déjà d'une renommée mondiale.

**Danse.** Trois importantes compagnies canadiennes de danse classique, le National Ballet, le Royal Winnipeg Ballet et Les Grands Ballets Canadiens, sont acclamées partout avec enthousiasme. Ces dernières années, on a vu naître plusieurs petits groupes de danseurs professionnels, habituellement appelés compagnies de ballet de chambre ou de concert, souvent formés de vedettes détachées des grandes compagnies.

**L'opéra,** au Canada, est celui des arts d'interprétation qui est le plus limité dans sa sphère d'influence; néanmoins, cette forme d'expression artistique la plus munificente et coûteuse attire un nombre de plus en plus élevé de fervents.

**Panorama régional.** Dans le domaine des arts d'interprétation, l'activité se caractérise par des différences régionales découlant de la diversité géographique et démographique du Canada. Les compagnies d'arts d'interprétation s'établissent naturellement dans les secteurs les plus peuplés. Les grandes villes leur offrent un marché nourricier, en même temps qu'un climat propice à la création, un lieu favorable à l'apprentissage et un bassin d'artistes qui stimulent le développement des arts. Mais au Canada, les grandes villes sont peu nombreuses et très inégalement réparties à travers le territoire national.

Là où les concentrations de population ne suffisent pas à faire vivre des troupes d'artistes interprètes, celles-ci doivent chercher des auditoires ailleurs. Elles entreprennent donc des tournées. En 1981, une présentation théâtrale sur trois a été donnée en tournée; pour les orchestres, la proportion s'établissait à un concert sur 10, et pour le ballet et l'opéra, à presque un spectacle sur deux.

Un autre principe sous-tend les tournées. Au niveau de la politique nationale, ce principe a été

officiellement consacré en 1968 dans une déclaration du gouvernement fédéral en faveur de la démocratisation des possibilités de culture et de la décentralisation des ressources culturelles. La politique énoncée avait pour objet de faire en sorte que le plus grand nombre possible de Canadiens aient accès aux arts d'interprétation. Dans cette perspective, l'Office des tournées du Conseil des Arts est venu en aide, depuis, à de multiples groupes d'artistes partout au Canada, et souvent dans des localités très éloignées.

L'un des rôles culturels des tournées consiste à aider différentes régions à prendre davantage conscience l'une de l'autre, ce qui contribue à renforcer l'esprit communautaire chez tous les Canadiens.

**Aspect économique.** Les compagnies d'arts d'interprétation ne peuvent pas réaliser suffisamment de recettes pour couvrir leurs frais; aussi doivent-elles compter sur une aide financière massive revêtant la forme de subventions et de dons. Cette dépendance les rend toutefois vulnérables aux changements de climat économique. Depuis toujours, les arts ont été le premier secteur à subir l'effet des compressions budgétaires lorsque l'économie fléchit. La hausse des coûts et la baisse du volume des subventions les mettent doublement en péril.

Pour une entreprise d'arts d'interprétation, le revenu gagné correspond aux recettes provenant de ses propres activités, qui se composent principalement de la vente de billets, mais aussi d'autres sources telles que les garanties et la vente de programmes et rafraîchissements aux auditoires. En général, le prix d'entrée est raisonnable par rapport au prix d'autres biens de consommation. Voici les chiffres moyens des revenus gagnés par spectateur en 1981: théâtre, \$5.81; concerts, \$7.77; ballet, \$5.87; et opéra, \$9.71.

Dans tous les secteurs de l'économie on assiste à une escalade des coûts, et dans les arts d'interprétation les dépenses s'amplifient plus rapidement que les revenus. En 1981, le coût moyen d'une représentation théâtrale atteignait \$2,869. Pour un concert, le chiffre correspondant était de \$20,125; pour un ballet, \$10,383 et pour un opéra, \$15,064. Le revenu gagné par les compagnies de théâtre représentait 53 % de leurs recettes totales. Pour les maisons d'opéra la proportion correspondante se chiffrait à 42 %, et pour les orchestres et les corps de ballet, à 43 %. Le reste était de nature subventionnelle.

**Les subventions et dons aux arts d'interprétation** proviennent de deux sources principales: les pouvoirs publics et le secteur privé. En moyenne, les subventions ont représenté plus de la moitié (52 %) du revenu total des troupes ou compagnies d'arts d'interprétation. Les divers pouvoirs publics sont les principaux subventionnaires de ces entreprises. En 1981, 75 % de toutes les subventions consenties aux arts d'interprétation provenaient des trésoreries publiques. Sur ce total, 40 % émanaient du gouvernement fédéral, 27 % des gouvernements provinciaux et 8 % des municipalités. Les 25 % restants ont été fournis par le secteur privé. Lorsque l'État resserre les cordons de sa bourse, l'appui du secteur privé revêt